



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 38
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**Extension de la ZA La Rente à Sennecey-les-Dijon - Convention de transfert d'ouvrage**

La Métropole exerce les compétences en matière de voirie. A ce titre, elle a vocation à intégrer dans son domaine les voiries nouvelles créées à l'occasion de l'extension des zones urbaines.

La présente délibération a pour objet d'approuver la signature de la convention entre Dijon métropole et la société SAINTE JEANNE PPC (SPORT IMMO) relative au transfert, à titre gracieux, de la voirie et de ses accessoires, de l'extension de la Zone d'Activité de la Rente à Sennecey-les-Dijon

Ce lotissement fait l'objet d'une demande de permis d'aménagement enregistrée sous le n° PA 021 605 25 0001.

Le projet de convention et ses annexes, à savoir le plan des futures domanialités, et le programme des travaux, précisent les conditions d'aménagement et de transfert des voiries et de leurs accessoires, qui comprennent notamment la voie interne du lotissement et le réseau d'éclairage public. Il prévoit toutes les prescriptions permettant de garantir à la métropole la qualité des ouvrages qui lui seront remis une fois ces derniers totalement achevés.

Une fois transférées, les voiries et leurs accessoires seront intégrés au domaine public routier.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de convention et ses annexes ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à apporter à la convention des modifications de détails ne remettant pas en cause l'économie générale des contrats ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de Dijon métropole, cette convention et tout acte qui serait nécessaire pour en assurer la mise en œuvre ;
- **de décider** de l'intégration des voies, objet de la convention, dans le domaine public routier métropolitain, dès lors qu'elles auront été acquises par Dijon métropole.

SCRUTIN POUR : 42

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)